

L'ORGANISATION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

FICHE
N° 1

Vous pouvez nous contacter :

Par courrier à l'adresse unique : Département du Loiret - 45945 Orléans

Par téléphone au 02 38 25 45 45

Par courriel à l'adresse services@loiret.fr

Via le formulaire de contact, sur www.loiret.fr

L'Hôtel du Département

Adresse : 15, rue Eugène-Vignat - 45000 Orléans

Téléphone : 02 38 25 45 45

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30.
- fermé le samedi.

L'annexe Châteaubriand à Orléans-La Source

Adresse : 3, rue de Châteaubriand - 45100 Orléans-La Source

Téléphone : 02 38 25 45 45

Deux directions du social et une direction support sont installées dans ce bâtiment :

La direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Famille (DPEF) regroupe le service de Protection maternelle et infantile (PMI) et le service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

La direction de l'Insertion et de l'Habitat (DIH) regroupe le service Accompagnement par l'emploi, le social et l'habitat et le service Gestion des prestations.

La direction des Ressources et de l'Offre médico-sociale (DROMS) regroupe les services Dépenses et Recettes, le service Ingénierie et Évaluations des établissements et services médico-sociaux, le service Informatisation sociale et le service Ressources humaines.

La Maison de l'Autonomie à Orléans

Adresse : 15, rue Claude Lewy - CS 38112 - 45081 Orléans cedex 2

Téléphone : 02 38 25 45 45

La Maison de l'Autonomie rassemble les domaines des personnes en situation de handicap (Maison départementale des Personnes handicapées) et les personnes âgées.

Les Maisons du Département

Elles sont au nombre de six. Chaque Maison du Département est placée sous la responsabilité d'un directeur qui a la responsabilité opérationnelle de la mise en œuvre des politiques d'aide sociale, dans le respect de trois objectifs :

L'ORGANISATION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

FICHE
N° 1

- mener une politique de proximité centrée sur la personne vulnérable ;
- répondre de façon ciblée aux difficultés sociales ;
- renforcer la proximité et la réactivité au profit d'une qualité de service accrue.

Chaque Maison du Département regroupe les trois services suivants :

- service Accueil Accompagnement ;
- service Enfance Famille ;
- service Autonomie.

- La Maison du Département d'Orléans

Cité administrative Coligny – 131, Faubourg Bannier - 45042 Orléans

Téléphone : 02 38 25 40 20

Accueil téléphonique :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi :

- du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 13 h 30 à 16 h.

- La Maison du Département d'Orléans-ouest

44, rue de Châteaudun - 45130 Meung-sur-Loire

Téléphone : 02 18 21 29 29

Accueil téléphonique et physique :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Accueil uniquement sur rendez-vous l'après-midi :

- du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 13 h 30 à 16 h.

- La Maison du Département d'Orléans-est

1A, rue des Maraîchers - 45150 Jargeau

Téléphone : 02 38 25 69 69

Accueil téléphonique et physique :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Accueil uniquement sur rendez-vous l'après-midi :

- du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 13 h 30 à 16 h.

- La Maison du Département du Giennois

10, rue Jean Mermoz - 45504 Gien

Téléphone : 02 38 05 23 23

Accueil téléphonique et physique :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

L'ORGANISATION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

FICHE
N° 1

- La Maison du Département du Montargois

32, rue du faubourg de la Chaussée - 45200 Montargis

Téléphone : 02 38 87 65 65

Accueil téléphonique et physique :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Accueil uniquement sur rendez-vous l'après-midi :

- du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 13 h 30 à 16 h.

- La Maison du Département du Pithiverais

4, rue Prud'homme - 45300 Pithiviers

Téléphone : 02 38 40 52 52

Accueil téléphonique et physique :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

► Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les Maisons du Département ou connaître la Maison du Département dont vous dépendez, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 38 25 45 45

À consulter sur www.loiret.fr

La carte des sites du Département.

La carte des Maisons du Département.